



Monsieur le Bourgmestre,

Il y a un peu plus d'un an, le Collège communal a mis en place le dispositif des « rues apaisées », devenu depuis « rues aux enfants », pendant les vacances scolaires.

Il s'agit là d'une initiative supplémentaire pour permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement apaisé, en plus des nombreuses plaines de jeu et parcs publics existant à Liège.

Ces projets doivent donc être maintenus et développés.

M. Le Bourgmestre,

- pouvez-vous me dire quel bilan vous tirez de cette première expérience ?
- des rues seront-elles encore réservées aux jeux durant cet été 2018 ?

Je vous remercie pour votre réponse,

Marie Jeanne OMARI

Conseillère communale